tique de Soissons, lettré fort expert, a écrit à l'auteur: "Ce nouveau travail l'emporte, à mon avis, sur le précédent. Une science sobre et sans sécheresse, une grande vigueur de raissonnement, une constante élévation de pensées, les grâces de la diction, les comparaisons magnifiques, les contrastes saisissants, les sentiments pieux y forment une intime alliance et ne cessent de charmer le lecteur. Il y a là pleine jouissance pour l'esprit, l'imagination et le cœur. On dirait un paradis terrestre, d'où l'on entend comme un éche mystérieux des mélodies éternelles."

Chez l'Auteur, l'abbé Brinquant, curé de Vauxbuin par Soissons (Aisne). Chez M. le directeur de l'Imprimerie de la Croix de l'Aisne, à Limé, par Braine (Aisne) 2 fr. — france: 2 fr. 50

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante Heures auront lieu chez les Sœurs de la Charité, le 15; à Saint-Séverin, le 17; à Saint-Côme, le 19; à Stoneham, le 21.

M l'abbé Ritchot, curé de Saint-Norbert, dans le diocèse de Saint-Bonitace, s'occupe activement de l'établissement d'une colonie de Trappistes dans le Nord-Ouest. L'abbé de la Trappe de Bellefontaine lui a fait espérer des religieux pour le printemps prochain. On sait que M. l'abbé Ritchot a mis à la disposition des Pères Trappistes, 1000 arpents de terrain, sur le bord d'une petite rivière, et à 8 ou 9 milles soulement de Winnipeg, sur la ligne du Pacifique Canadion.

Mgr Pierre Richard Konrick, archevêque de Saint-Louis du Missouri, célèbrera ses noces d'or d'épiscopat, le 30 du mois courant. Ce jour-là Sa Grandour, qui compte 60 ans de prêtrise, chantera la messe pontificale et le sermon sera donné par Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie. Mgr Konrick est né à Düblin, Irlande, le 17 août 1806, il a été ordonné prêtre le 10 mars 1832, et consucré évêque le 30 novembre 1841.

S'adresser au Directeur de la Semaine Religieuse, pour le Cutéchisme de l'Encyclique. Prix: \$2 le cent ou 3 centins l'exemplaire.

Le ministre de la justice a reçu 101 réponses à la circulaire qu'il avait adressée aux juges leur demandant leur opinion quant à l'abolition des fonctions des grands jurés dans les causes au criminel; 48 réponses sont en faveur de l'abolition; 41 contre et 12 sont considérées comme douteuses. S'il nous était permis d'exprimer une opinion, nous nous prononcerions contre l'abolition du système.